



Maison Familiale de Vacances

"LE GÎTE" Village Cap-France ♥♥

835, route de Thonon

74 390 CHÂTEL

Tél : 04 50 73 20 23 Fax : 09 55 31 02 50

E-mail : info@le-gite-chatel.com

Site : www.le-gite-chatel.com

TARIF A LA SEMAINE ET / OU JOURNEE EN PENSION COMPLETE ÉTÉ 2019

	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	PROMO 11 Jours	HAUTE SAISON	SPECIAL SEJOUR VTT *
	avant le 06 juillet et après le 31 août	du 06 au 13 juillet et du 24 au 31 août	du 13 au 23 juillet ou du 24 juillet au 03 août	du 13 juillet au 24 août	du 29 juin au 24 août
Adultes					
Semaine	404,00€	426,00€	472,00€	472,00€	516,00€
Journée	62,00 €	65,00 €		72,00 €	
12-15 ans		PROMO			
Semaine	364,00€	345,00€	425,00€	425,00€	464,00€
Journée	56,00 €	53,00 €		65,00 €	
6-11 ans		PROMO			
Semaine	323,00€	307,00€	378,00€	378,00€	413,00€
Journée	50,00 €	47,00 €		58,00 €	
3-5 ans		PROMO			
Semaine	283,00€	268,00€	330,00€	330,00€	361,00€
Journée	43,00 €	42,00 €		50,00 €	

* SEJOUR SPECIAL VTT: une semaine pension complète + forfait VTT Portes du Soleil 6 jours (mais sans accès au programme d'activités adulte et club ados/enfants : randonnées, rafting, via-ferrata ...). Possibilité dans la famille de mixer ce séjour pour certains membres et un séjour classique pour d'autres.

Adhésions / Frais de dossier : individuel : 15 € ; couple / famille : 22 € ; groupe : 40 €

Réductions :

* Pour les familles de 2 adultes + 2 enfants de + de 3 ans (ou 1 adulte + 3 enfants) : **10 %** de réduction en haute saison, **5 %** en moyenne et basse saison. Pas de réduction sur séjour promo 11 jours.

~ Séjour de 2 semaines consécutives : **5%** de réduction (non cumulable avec réduction famille moyenne et basse saison)

Demi-Pension possible = tarif de base - **8%**

Taxe locale en sus au tarif en vigueur au moment du séjour, actuellement : 0,80 €/jour/adulte

Supplément chambre individuelle : 14,00 € par jour

Modalités de règlement : Acompte de 30% à la réservation, le solde 30 jours avant le début de séjour

Assurance Annulation : 2,50% du montant du séjour

Les bons vacances délivrés par votre caisse d'allocations familiales vous seront déduits du prix de pension. Le barème appliqué sera celui établi par votre C A F

Reservez malin et évitez les embouteillages :

Votre séjour peut débuter et se terminer le jour de la semaine qui vous convient le mieux et avec la tarification à la journée, vous choisissez aussi la durée du séjour !!!

Le Plus Découverte Sportive : les activités comprises dans le séjour en vacances scolaires : rafting, via-ferrata, parc aventure, randonnées guidées, multipass permettant l'accès gratuit piscine, remontées mécaniques piéton, mini-golf...